

AVEC LA PRESENCE AMICALE DE



Mathieu Loïc



Marc Ledoux

Mathieu

- Champion olympique à Athènes en 2004
- Champion Olympique par équipe à Athènes en 2004
- Vice-champion d'Europe par équipe en Croatie en 2003 et par équipe en Italie en 2005
- Vainqueur de plusieurs tournois internationaux

Marc

- Champion Olympique par équipe à Athènes en 2004
- Vice-champion olympique individuel à Athènes en 2004
- Médaille de bronze au championnat du monde à Taïpei en 2002
- Vice-champion d'Europe par équipe en Croatie en 2003 et par équipe en Italie en 2005
- Vainqueur de plusieurs tournois internationaux



Le Sport à la portée de Tous !

C'est l'un des plus anciens sports paralympiques et il se joue debout ou assis en chaise roulante. Les règles sont quasiment les mêmes que pour les valides. C'est un sport très attractif qui donne d'excellentes occasions de le jouer ensemble avec des valides

La classification:

Le tennis de table utilise un système de classification de capacité fonctionnelle qui permet aux athlètes ayant différents handicaps (c.-à-d., paralysie du rachis contre infirmité motrice cérébrale) de se mesurer l'un à l'autre. Les classificateurs évaluent la capacité des athlètes à exécuter les mouvements requis. Les athlètes ayant les mêmes habiletés sont classés dans la même catégorie, quels que soient leurs handicaps. Les athlètes qui ont un handicap physique se mesurent l'un à l'autre dans des catégories de 1 à 10, conformément à leur capacité fonctionnelle.

- Pour les catégories 1 à 5, les athlètes tétraplégiques ou paraplégiques participent aux compétitions avec leur fauteuil roulant. Les athlètes qui choisissent de participer aux compétitions en fauteuil roulant peuvent également être classés dans les catégories 1 à 5. La catégorie 1 comprend les athlètes avec les plus grandes difficultés à bouger le tronc et les membres (ils sont en général tétraplégiques) alors que les joueurs des catégories supérieures, 4 ou 5 par exemple, ont une motricité meilleure bien qu'utilisant un fauteuil roulant. Il est permis au pongiste de fixer la palette à sa main s'il ne peut pas la tenir.
- Pour les catégories allant de 6 à 10, les joueurs sont debout. La catégorie 6 intègre les athlètes qui présentent une combinaison de handicaps telles que, par exemple, des difficultés à déplacer la main qui tient la palette ou la perte de l'équilibre. Plus la catégorie est élevée, plus les athlètes présentent une meilleure capacité de bouger leur corps. La 10, par exemple, comprend des athlètes qui n'ont qu'une seule main (celle qui tient la palette).
- Il existe des manches individuelles et par équipes pour chaque catégorie hommes et femmes. Les manches par équipes peuvent rassembler plusieurs catégories. Les combinaisons de catégories pour les femmes sont 1 et 2, 4 et 5, puis de 6 à 10, et pour les hommes 1 et 2.
- Tous les athlètes ayant un handicap intellectuel concourent ensemble dans la catégorie 11, quelle que soit la sévérité de leur handicap

L'asbl Vers la Vie,
La Province de Hainaut
et
la Fédération de Tennis
de Table

vous proposent

UN STAGE DE TENNIS DE TABLE

Pour les personnes
extraordinaires

Du 6 au 9 AVRIL 09

De 9h à 16h00



Au complexe sportif de
l'IPSMA
Rue de la Bruyère, 151
6001 Marcinelle

STAGE SPORTIF

Une première en tennis de table!

Un partenariat de choc!

Sous l'impulsion des Députés provinciaux Yves Lardinois et Richard Willame, ce projet s'est concrétisé.

Le Comité Provincial du Hainaut de tennis de table, la Province de Hainaut et l'asbl Vers la Vie ont décidé d'organiser un stage de tennis de table à l'attention des personnes extraordinaires.

Du 6 au 9 avril 2009 (4 jours).

Participation aux frais : 40,00 €

Organisé par :

**L'asbl Vers la Vie, la Province de Hainaut
et le Comité Provincial du Hainaut de tennis de table**

Avec la collaboration de :

La Ligue Handisport Francophone



L'Administration de l'Éducation Physique et des Sports de la Communauté Française



Encadrement

Le stage sera encadré par cinq entraîneurs de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table, cinq éducateurs spécialisés de l'IPSMA et un responsable du Service Provincial de la Jeunesse du Hainaut.

présence de l'équipe nationale belge, championne olympique à Athènes.

Contenu du programme

- Technique de base
- Technique adaptée
- Théorie d'entraînement
- Multiports

Horaire

De 9h00 à 12h00 : Activité

De 12h00 à 13h00 : Repas

(vous munir de votre repas pour midi)

De 13h00 à 16h00 : Activité

Prix de l'inscription

40,00 € pour les 4 jours

A payer au compte n° 068-2001011-25

CJ Hainaut Tennis de Table

En communication: Inscription de (Nom et prénom)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM:

PRENOM:

ADRESSE COMPLETE:

.....

.....

TELEPHONE:

E-MAIL:

Renseignements complémentaires :

.....

.....

.....

A envoyer avant le 25 mars 2009 à :

Daniel Carlier
Rue des Jonquilles, 15
6010 Couillet

Renseignements :

Marceline Merschaert

071/53.12.98